

FICHE MÉTIER



AIDE-
SOIGNANT

AIDE-SOIGNANT



MISSIONS

L'aide-soignant assure aux personnes dépendantes physiquement ou mentalement de façon temporaire ou définitive :

- des soins d'hygiène, de confort et de prévention,
- une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie,
- un soutien moral face à la solitude, la souffrance et la mort.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire, participe à l'élaboration du projet de soin tout en transmettant certaines observations aux différents intervenants médico-sociaux, à la famille et aux proches. À l'ADMR, il travaille dans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), sous la responsabilité d'un infirmier.

PROFIL ET MOTIVATION

- Adaptabilité au travail à domicile,
- Aptitude relationnelle avec les malades, les personnes âgées, leur entourage,
- Goût du travail en équipe.

CONDITIONS D'ACCÈS / COMPÉTENCES / ÉVOLUTION

Être titulaire du DEAS (Diplôme d'Etat d'aide soignant). Cet emploi est classé en catégorie C dans la convention collective de la branche de l'aide à domicile et en niveau IV de l'Éducation nationale.

Le diplôme d'aide-soignant est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE) depuis mars 2005. Des passerelles vers d'autres métiers sont possibles, permettant ainsi de favoriser le parcours professionnel des salariés.



www.admr.org

personia
le service comme personne

